



ORDRE DU JOUR

COMITE SYNDICAL

MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2020

* * *

1 – 3ème LIGNE DE METRO – LIGNE AEROPORT EXPRESS – CONNEXION LIGNE B

1.1 - 3ème Ligne de Métro : Autorisation de signer le marché n° M3 2019 13919 M : Maîtrise d'œuvre sous-systèmes courants faibles (CFA) et Poste de Commande centralisée (PCC) avec ARTELIA Ville et Transport/GESTE.

1.2 - 3ème ligne de Métro : Marché n° M3 2018 13561 M Maîtrise d'œuvre infrastructures Secteur Nord-Ouest conclu avec le groupement ARTELIA/BG Ingénieurs Conseils/AR THEME Associés/HARTER Architecture – Avenant n°1 – Approbation et autorisation de signer l'avenant n°1.

1.3 – 3ème Ligne de Métro – Marché n° M3 2018 13559 M de Maitrise d'œuvre Infrastructures Secteur Centre avec le groupement SYSTRA – ARCADIS ESG – RICHEZ & ASSOCIES – SEQUENCES – TAILLANDIER Architectes associés - Avenant n°1 – Approbation et autorisation de signer l'avenant.

1.4 - 3ème Ligne de Métro : Marché n° M3 2018 13562 M Maitrise d'œuvre infrastructures Secteur Sud-Est conclu avec le groupement ARCADIS ESG / SEQUENCES / OTEIS – Avenant n°1 – Approbation et autorisation de signer l'avenant n°1.

1.5 - Connexion Ligne B : Marché n° CLB 2018 13570 M – Autorisation de signer l'avenant n°1 avec le groupement ARCADIS ESG – OTCE – SEQUENCES – SYSTRA.

1.6 - 3ème ligne de Métro : Marché n° M3 2017 13338 M « Inventaire et investigation des avoisinants du projet » conclu avec le Groupement GINGER CEBTP - ARCALIA – Avenant n°1 – Approbation et autorisation de signer l'avenant n°1.

1.7 - 3ème Ligne de Métro : Autorisation de signer le marché n° M3 2019 13961 M : mission de contrôle technique agréé (OCTA) Lot 2 secteur Nord-Ouest avec SOCOTEC CONSTRUCTION.

1.8 - 3ème Ligne de Métro – Connexion Ligne B : Autorisation de signer l'accord cadre « Coordination des systèmes de Sécurité Incendie » avec EFFICIO.

1.9 - 3ème Ligne de Métro : Marché n°M3 2019 14 051 M – Coordination des systèmes de sécurité incendie dans le cadre du projet M3 – approbation du marché à conclure avec EFFICIO : Autorisation de signer le marché.

1.10 - 3ème Ligne de Métro - Connexion Ligne B : Autorisation de signer l'accord cadre « missions d'Ingénierie & d'investigations Sites et Sols Pollués » avec SOCOTEC ENVIRONNEMENT.

1.11 - 3ème Ligne de Métro – Connexion Ligne B : Marché n°M3 2020 14212 M – missions d'Ingénierie & d'investigations Sites et Sols Pollués dans le cadre du projet M3 sur le secteur Centre : approbation du marché à conclure avec SOCOTEC ENVIRONNEMENT : Autorisation de signer le marché.

1.12 - 3ème ligne de Métro : Acquisition foncière : parcelles cadastrées CE 184 et CE 185 (lot 6), parcelles cadastrées CE 187 et CE 188 (lots 3 et 7), parcelle cadastrée CE 186.

1.13 - 3ème ligne de Métro : éviction commerciale : parcelles cadastrées CE 187 et CE 188 lots 3 et 7 à COLOMIERS.

1.14 - 3ème ligne de Métro : éviction commerciale : parcelles cadastrées CE 187 et CE 188 à COLOMIERS-lots 1 et 5.

1.15 - 3ème ligne de Métro : acquisition foncière : copropriété des parcelles cadastrées CE 184 et CE 185- lots 2 et 7.

1.16 - 3ème ligne de Métro : éviction commerciale : parcelles cadastrées CE 184 et CE 185 - lots 2 et 7 à Colomiers.

1.17 - 3ème ligne de Métro : éviction commerciale : parcelles cadastrées CE 184 et CE 185 - lots 2 et 7 à Colomiers.

1.18 - 3ème ligne de Métro : éviction commerciale : parcelles cadastrées 845AL 2 et 845 AL 51 à Toulouse.

1.19 - 3ème ligne de Métro : Acquisition foncière : parcelle cadastrée 805 AE 423- lot 5.

1.20 - 3ème ligne de Métro : Convention d'indemnisation des études d'architectes pour le déplacement de la maison de la Peinture - bulletin indemnitaire : parcelle cadastrée 829 AM 243.

1.21 - 3^{ème} ligne de Métro – Ligne Aéroport Express - Connexion Ligne B : Convention n° M3-2020-14268-CN entre ASF-VINCI Autoroutes et Tisséo Ingénierie relative au financement du suivi des études pour le franchissement et interfaces Métro 3^{ème} ligne et A61.

1.22 - Connexion ligne B : Convention n° CLB 2020 14269 CN entre ASF-VINCI Autoroutes et Tisséo Ingénierie relative au financement du suivi des études pour le franchissement et interfaces Métro CLB/A61 -A620.

2 - PLANIFICATION ET ECO-MOBILITES

2.1 - Plan de mobilité : Convention de partenariat n° 2020-1032 avec Orange : autorisation de signer la convention.

2.2 - Plan de mobilité : Convention de partenariat n° 2020-1033 avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale : autorisation de signer la convention.

2.3 - Plan de mobilité : Convention de partenariat n° 2020-1034 avec le Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse : autorisation de signer la convention.

2.4 - Plan de mobilité : Convention de partenariat n° 2020-1035 avec l'Ecole Nationale de l'Aviation Civile : autorisation de signer la convention.

2.5 - Plan de mobilité : Convention de partenariat n° 2020-1036 avec Groupama d'Oc : autorisation de signer la convention.

2.6 - Plan de mobilité : Convention de partenariat n° 2020-1042 avec le Muretain Agglo : autorisation de signer la convention.

2.7 – Plan de mobilité : Convention de partenariat N° 2020-1045 avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute Garonne – Autorisation de signer la convention.

2.8 - Trophées Ecomobilité : Edition 2020.

2.9 - Trophées Ecomobilité 2020 : Convention de partenariat n° 2020-1037 avec l'Association Prévention Routière Haute-Garonne pour l'octroi d'une récompense : autorisation de signer la convention.

2.10 - Trophées Ecomobilité 2020 : Convention de partenariat n° 2020-1038 avec Mobilib (CITIZ) pour l'octroi d'une récompense : autorisation de signer la convention.

2.11 - Trophées Ecomobilité 2020 : Convention de partenariat n° 2020-1039 avec l'Association La Mêlée pour l'octroi d'une récompense : autorisation de signer la convention.

2.12 - Trophées Ecomobilité 2020 : Convention de partenariat n° 2020-1040 avec la SNCF Voyageurs pour l'octroi d'une récompense : autorisation de signer la convention.

2.13 - Trophées Ecomobilité 2020 : Convention de partenariat n° 2020-1041 avec JC Decaux France pour l'octroi d'une récompense – autorisation de signer la convention.

2.14 - Trophées Ecomobilité 2020 : Convention de partenariat n° 2020-1043 avec le Club Entreprises Sécurité Routière Toulouse Garonne pour l'octroi d'une récompense : autorisation de signer la convention.

2.15 - Trophées Ecomobilité 2020 : Convention de partenariat n° 2020-1044 avec Tisséo Voyageurs pour l'octroi d'une récompense : autorisation de signer la convention.

2.16 - CoMMUTE : Marché M.2020-0024 – Prestations de services vélos associées au Programme partenarial européen CoMMUTE – lot n°1. Mise en place de service vélos à destination des entreprises de la zone aéronautique et aéroportuaire de la grande agglomération toulousaine – à conclure avec l'entreprise MAISON DU VELO - autorisation de signer le marché.

2.17 - CoMMUTE : Marché M.2020-0025 – Prestations de services vélos associées au Programme partenarial européen CoMMUTE – lot n° 2 Expérimentation en situation réelle d'un outil digital permettant de superviser la pratique du vélo dans le cadre des déplacements domicile-travail et professionnels – à conclure avec l'entreprise UWINBIKE - autorisation de signer le marché.

2.18 - CoMMUTE : adoption d'un avenant à la convention avec l'Europe et les partenaires en raison du COVID-19 : autorisation de signer.

2.19 - Partenariat : Commission Mixte SMEAT/Tisséo Collectivités sur la cohérence urbanisme mobilités : désignation des membres de Tisséo Collectivités.

2.20 - Partenariat : accompagnement technique de la formation Master 2 Urbanisme et Aménagement parcours Transmob – année universitaire 2020/2021 délivrée par le Département de Géographie de l'Université Toulouse II Jean Jaurès : autorisation de signer la convention n° 2020-1084.

2.21 - Partenariat : accompagnement technique de l'Association des Professionnels de l'Urbanisme de Midi Pyrénées Occitanie – autorisation de signer la convention n° 2020-1046.

2.22 – Cohérence urbanisme/mobilités : avis sur le dossier d'enquête préalable du projet de renouvellement urbain du quartier de la Reynerie à Toulouse.

2.23 - Cohérence urbanisme/mobilités : avis sur le dossier d'enquête préalable du projet de la ZAC Ferro Lèbres à Tournefeuille.

2.24 - Cohérence urbanisme/mobilités : avis sur le dossier d'enquête préalable du projet d'établissement pénitentiaire sur la commune de Muret.

3 – COMMISSIONS

3.1 - Point d'information : Climat-Air-Energie (Claire).

3.2 - Point d'information : Commission Maîtrise d'Ouvrage et Projets d'Investissements (MOAPI).

3.3 - Point d'information : Commission Accessibilité et Commission d'Accessibilité Réseau Urbain Tisséo (CARUT).

4 - PROJETS TERRITORIALISES

4.1 - Doublement De La Capacité Ligne A – Garage atelier de Basso Cambo – Marché n° 52M 2017 13103 – Lot n°11 Pont roulant – Autorisation de signer la transaction.

4.2 - Doublement De La Capacité Ligne A – Station Jean Jaurès - Marché n° 52M 2019 14060 M : Création d'une nouvelle œuvre originale pérenne – phase réalisation : transaction avec M. Felice VARINI – Autorisation de signer la transaction.

4.3 - Doublement De La Capacité Ligne A – Avenant n°1 au marché 52M 2018 013470 M : Assurance construction – Police Dommage Ouvrage – Cabinet DE BARDIES/ AXA France : Autorisation de signer l'avenant.

4.4 - Doublement de la capacité Ligne A - Station Bagatelle : Marché n° 52M 2019 14033 M : Création de parois de cantonnement : Autorisation de signer le marché avec l'entreprise ARTEL. SOCIETE NOUVELLE.

4.5 – Téléphérique Urbain Sud : Convention cadre pour la mise en œuvre de mesures compensatoires relatives au téléphérique sur le territoire de la réserve naturelle régionale Confluence Garonne Ariège à conclure entre Nature en Occitanie (NEO), Tisséo Collectivités et Tisséo Ingénierie : Approbation de la convention.

4.6 - Téléo : Convention d'étude et travaux n°2 2020 14280 CN conclue avec ENEDIS : études et travaux liés aux mesures compensatoires environnementales dans le cadre du futur téléphérique de l'agglomération toulousaine : autorisation de signer la convention.

4.7 - Téléo : Marché n° 2 2020 14279 M – Définition et fourniture des moyens matériels de secours et d'accès aux cabines - Procédure avec négociation : Approbation du principe d'indemnisation des candidats.

4.8 - Téléo : Convention de servitude de survol par le téléphérique du domaine public relatif au site des ballastières sur la zone Oncopole, à conclure entre l'Etat, le Ministère des Armées et Tisséo Collectivités : Approbation de la convention.

4.9 - Parking silo Mixte Basso Cambo : Marché n° PBC 2020 14194 M : Lot 1 – Voiries et Réseaux Divers : Autorisation de signer le marché avec l'entreprise EIFFAGE ROUTE.

4.10 - Parking silo Mixte Basso Cambo : Marché n° PBC 2020 14195 M : Lot 2 – Gros Œuvre : Autorisation de signer le marché avec l'entreprise GTM SO.

4.11 - Parking silo Mixte Basso Cambo : Marché n° PBC 2020 14196 M : Lot 3 – Etanchéité : Autorisation de signer le marché avec l'entreprise ETANDEX.

4.12 - Parking silo Mixte Basso Cambo : Marché n° PBC 2020 14197 M : Lot 4 – Façade & Menuiseries Extérieures : Autorisation de signer le marché avec le groupement d'entreprises CARRE / ARTEL.

4.13 - Parking silo Mixte Basso Cambo : Marché n° PBC 2020 14198 M : Lot 5 – Peinture : Autorisation de signer le marché avec l'entreprise MOZERR SIGNAL.

4.14 - Parking silo Mixte Basso Cambo : Marché n° PBC 2020 14199 M : Lot 6 – Courant Fort – Courant Faible - CVC : Autorisation de signer le marché avec l'entreprise ENGIE SOLUTIONS.

4.15 - Parking silo Mixte Basso Cambo : Marché n° PBC 2020 14201 M : Lot 8 – Ascenseurs : Autorisation de signer le marché avec l'entreprise SCHINDLER.

4.16 - Parking silo Mixte Basso Cambo : Convention précisant les modalités d'organisation du chantier porté par la SNC IP2T (ICADE) et du chantier du P+R Basso Cambo et la création d'une passerelle entre les deux bâtiments : Autorisation de signer la convention avec SNC IP2T (ICADE Promotion).

4.17 - Linéo 6 : Convention de prestation de service pour l'entretien et la maintenance des équipements en signalisation lumineuse tricolore – Autorisation de signer la convention avec la Mairie de Ramonville-Saint-Agne et Toulouse Métropole.

4.18 - Travaux Réseau Bus : Avenant n°7 à la convention n° 2015-0876 de co-maîtrise d'ouvrage entre Tisséo Collectivités (SMTc) et Toulouse Métropole : Approbation de l'avenant n°7.

5 - GESTION DU PATRIMOINE

5.1 - Convention de mandat n° CM 2020-1020 entre Tisséo Collectivités et Tisséo Voyageurs pour le remplacement des traverses de la communication CR1 /CR2 au sein du garage atelier de Borderouge – Mandat 11.

5.2 - Convention de mandat n° CM 2020-1021 entre Tisséo Collectivités et Tisséo Voyageurs pour le réaménagement du PCC de Basso Cambo pour la 3ème ligne de Métro - PCC3 – Mandat 12.

5.3 – Renouvellement des systèmes P+R : Marché n° M 2018-0242 conclu avec l’entreprise MALET relatif au renouvellement du système de gestion des parcs relais – Lot 2 : GC - VRD – Approbation de l’avenant n° 2.

5.4 - SYSTEMES : Accord cadre M2019-0305 pour la fourniture et pose d’équipements vidéo à conclure avec le groupement d’entreprises Interact Systèmes Sud-Ouest / Santerne - Autorisation de signer l'accord-cadre.

5.5 - Accord cadre M2019-0332 pour une mission d’accompagnement, de coordination et de suivi du projet de déploiement de vidéo-protection dans les rames de métro Tisséo (système VAL) à conclure avec l’entreprise EGIS RAIL – Autorisation de signer l’accord cadre.

5.6 - Systèmes : Accord-cadre M 2020 0077 pour les études et le développement des adaptations matérielles et fonctionnelles du service de billettique dématérialisée sur mobile à conclure avec l'entreprise DIGIMOBEE - Autorisation de signer l'accord-cadre.

5.7 - Systèmes : Convention n°2020-1052 pour la constitution d’un groupement de commandes entre Tisséo Collectivités (SMTC) et Tisséo Voyageurs en vue de la passation d’un marché public pour les prestations d’open paiement.

5.8 - Point d’information : Priorité aux bus : Expérimentation d’usage des dispositifs de type véhicule communiquant pour la priorité aux bus (carrefours à feux).

5.9 - Protection des Ouvrages Tisséo : Convention 2020-1006 pour la protection du tramway à l’égard de la construction d’Icade à proximité de la station Daurat (ligne T2).

5.10 - Protection des ouvrages Tisséo : Prolongation de la durée de la mission d’un vacataire.

6 - RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION

6.1 - Modification du tableau des effectifs.

6.2 - Indemnités de fonctions aux titulaires de mandats locaux exerçant auprès de Tisséo Collectivités.

6.3 - Autorisation de signer la convention d’adhésion du service retraite du CDG31.

7 - AFFAIRES JURIDIQUES ET FINANCIERES

7.1 - Foncier : Cession d'un terrain à Balma.

7.2 - Convention temporaire d'occupation du domaine public communal n° 2020-1051 pour le pôle d'échanges de Basso-Cambo.

7.3 - Prise à bail des locaux de bureaux situés 7, esplanade Compans Caffarelli à Toulouse.

7.4 - Approbation et autorisation de signer la convention n° 2020-1010 portant établissement de servitudes au profit d'ENEDIS pour la réalisation d'un raccordement électrique sur deux parcelles situées chemin des maraichers à Toulouse.

7.5 - Conventions de servitude numéros 2020-1048 et 2020-1049 entre Tisséo-Collectivités et ENEDIS sur la commune de Castanet Tolosan : approbation et autorisation de signer les conventions.

8- COMMUNICATION

8.1 - Partenariat et convention entre Tisséo Collectivités et Toulouse Métropole dans le cadre de l'inauguration du MEETT : Approbation et autorisation de signer la convention n° 2020-1031.

8.2 - Evènementiel : Accord-cadre AC 2020 0030 : Assistance à l'organisation d'évènements - lot n°1 Prestations audiovisuelles multimédia : captation vidéo, sonorisation, éclairage - à conclure avec l'entreprise ABAQUES AUDIOVISUEL - Autorisation de signer l'accord-cadre.

8.3 - Evènementiel : Accord-cadre AC 2020 0031 : Assistance à l'organisation d'évènements - lot n°2 Conception, réalisation, aménagement et stockage de stands - à conclure avec l'entreprise AGENCE TWO - Autorisation de signer l'accord-cadre.

8.4 - Evènementiel : Marché M 2020 0032 : Assistance à l'organisation d'évènements - lot n°3 Prestations de services d'hôtes et hôtesse et de distribution de supports de communication - à conclure avec l'entreprise ACDICOM - Autorisation de signer le marché.

8.5 - Site Internet : Accord cadre M 2020 0082 : Maintenance et évolution du site internet www.tisseo-collectivites.fr à conclure avec l'entreprise STRATIS - Autorisation de signer le marché.